



N° d'épreuve FFM — 59
Moto-Club — Union Motocycliste D'aise
N° d'affiliation — 0315
Date — 15 avril 2018
Lieu — AUTHUME (39)
Organisateur technique — RAMEL Alain
E-mail — ramelal@wanadoo.fr
Téléphone — 06 80 30 42 12

CDF QUAD CROSS ELITE

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — Claude ETHALON Licence : 009816
Délégué FFM (Président du Jury) — Thierry POMMIER Licence : 037500
Membre du Jury — J. Pierre CHAGROT Licence : 006199
Membre du Jury — Raoul BERTRAND Licence : 003776
Commissaire technique responsable — Georges ETHALON Licence : 005817
Responsable du chronométrage — Yvonicelle LIEVREYONT-STEFKOVIC Licence : 001279
Responsable parc coureur — Thierry ERANPONNE Licence : 193296

Article 3 Catégories & Engagements

Quad Cross Elite

Age — 16 ans minimum
Licences — NCO / Inter / LUE / LJA*
Cylindrée — 250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Plaques — Numéro blanc sur fond vert

* Dans la limite des places disponibles 5 places seront réservées soit pour des pilotes étrangers, soit pour les invités du club organisateur (maximum 2). Ils pourront participer hors classement aux épreuves avec une licence à la journée. Ces pilotes toucheront les primes correspondant à leur classement.

Primes d'arrivée par manche :

Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	160 €	6 ^{ème}	80 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	70 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	60 €
4 ^{ème}	110 €	9 ^{ème}	50 €
5 ^{ème}	90 €	10 ^{ème}	40 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... *GUINCHARD Bruno*

Nombre de secouristes *12*

Hôpital le plus proche *CHR Louis Pasteur (Dole)*

Nombre d'ambulance(s) *2*

Temps de trajet (en min) *12 min*

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site *Circuit de la Combe aux Loups.*

Adresse *AUTHUYE (39)*

Caractéristiques :

Longueur du circuit *1569 m.*

Largeur minimum de la piste *6 m.*

Largeur de la grille *42 m.*

Longueur de la ligne droite de départ *91 m.*

Nombre d'OCP* *17.*

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Quad :
 Pendant les essais : *30*
 En manche : *30.*



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : *12.02.2018*

[Signature]
 UNION MOTOCYCLISTE DOLOISE
 9, avenue Aristide Briand
 39100 DOLE
 Tél. : 03 84 79 59 93

Visa de la Ligue

Date : *12.02.2018.*

[Signature]
 Ligue Motocycliste de FIC
 9, avenue Aristide Briand
 39100 DOLE
 Tél. 03 84 79 59 93 - Fax 03 84 79 59 10

Visa de la FFM

Date : 06/03/2018

Numéro : 18/0196





N° d'épreuve FFM — 59
Moto-Club — Union Motocycliste Dohise
N° d'affiliation — 0315
Date — 15 avril 2018
Lieu — AUTHUYE (39)
Organisateur technique — RAHEL Alain
E-mail — rachel@wanadoo.fr
Téléphone — 06 80 30 42 12

CDF QUAD ESPOIRS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Claude ETHALON	Licence : 009816
Délégué FFM (Président du Jury)	Thierry POMIER	Licence : 037500
Membre du Jury	J. Pierre CHAGROT	Licence : 006199
Membre du Jury	Réaül BERTRAND	Licence : 003776
Commissaire technique responsable	Georges ETHALON	Licence : 009817
Responsable du chronométrage	Mauricella LIEVREYNT STEFKOVIC	Licence : 001279
Responsable parc coureur	Thierry CRAMPONNE	Licence : 193296

Article 3 Catégories & Engagements

Benjamin

Age ----- 9 à 11 ans
Licences ----- NJ / NCO / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 65cc 2T / 85cc 2T / 90cc 4T / 150cc 4T
Plaques ----- Fond vert, numéro blanc, mâte

Cadet

Age ----- 13 à 16 ans
Licences ----- NJ / NCO / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 125cc 2T / 250cc 4T
Plaques ----- Fond vert, numéro blanc, mâte

Minime

Age ----- 12 à 13 ans
Licences ----- NJ / NCO / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 85cc 2T / 90cc 4T / 150cc 4T
(moteur à vitesse et refroidissement liquide)
Plaques ----- Fond vert, numéro blanc, mâte

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 17 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2002).

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **GUINCHARD Bruno**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **CHR Louis Pasteur (Dole)**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **12 min.**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site

Adresse

Capacité Quad :

Pendant les essais : **30**

En manche : **30**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1569 m.**

Largeur minimum de la piste **6 m.**

Largeur de la grille **42 m.**

Longueur de la ligne droite de départ **91 m.**

Nombre d'OCP* **17.**

*Officiels Commissaires de Piste



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

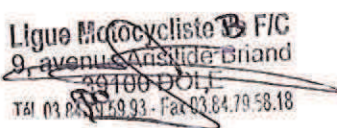
Date : **05.03.2018.**

UNION MOTOCYCLISTE DOLOISE
9 avenue Aristide Briand
39100 DOLE
Tél. : 03.84.79.59.33


Visa de la Ligue

Date : **05.03.2018.**

Ligue Motocycliste B FIC
9, avenue Aristide Briand
39100 DOLE
Tél 03 84 79 59 33 - Fax 03 84 79 58 18


Visa de la FFM

Date : **06/03/2018**

Numéro : **18/0196**





HORAIRES

Motocross de Dole le 15 avril 2018



Samedi

de 16h00 à 19h00 contrôle administratif

Dimanche

de 7h00 à 8h30 contrôle administratif

pas d'essais avant d'être enregistré au contrôle Administratif

Origine Horaires Ligue

Durée	T.mort	Départ	Séries	Durée	
00:15	0:10	8:15	Quads Elite - Essais Libres	0:15	
00:10	0:08	8:40	Quads Espoirs - Essais Libres	0:10	
00:25	0:07	8:58	MX Open Groupe A - Essais libres + Chrono	0:25	
00:20	0:05	9:30	Quads Elite - Qualifications	0:20	
00:05	0:07	9:55	Quads Elite - Tests Départ	0:05	
00:25	0:08	10:07	MX Open Groupe B - Essais libre + Chrono	0:25	
00:25	0:08	10:40	MX Open Groupe C - Essais libre + Chrono	0:25	
00:10	0:07	11:13	Quads Espoirs - Essais Chrono	0:10	
00:20	0:05	11:30	Quads Elite - 1ere Manche	0:20	+1T
00:15	0:05	11:55	MX Open Non Qualifiés A - 1ère Manche	0:15	+1T
01:35		12:15	REPAS	1:35	
00:15	0:05	13:50	MX Open Non Qualifiés B - 1ère Manche	0:15	+1T
00:15	0:05	14:10	Quads Espoirs - 1ère Manche	0:15	+1T
00:20	0:05	14:30	Quads Elite - 2ème Manche	0:20	+1T
00:20	0:05	14:55	MX Open Champ BFC - 1ère Manche	0:20	+1T
00:15	0:05	15:20	MX Open Non Qualifiés A - 2ème Manche	0:15	+1T
00:20		15:40	ENTRACTE	0:20	
00:15	0:05	16:00	Quads Espoirs - 2ème Manche	0:15	+1T
00:20	0:11	16:20	Quads Elite - 3ème Manche	0:20	+1T
00:20		16:51	REMISE DES PRIX QUADS	0:20	+1T
00:15	0:07	17:11	MX Open Non Qualifiés B - 2ème Manche	0:15	+1T
00:20	0:07	17:33	MX Open Champ BFC - 2ème Manche	0:20	+1T
00:00		18:00	REMISE DES PRIX LIGUE		
00:00					

Pilote : En règle générale le non respect de la signalisation sur les épreuves de motocross de Franche-Comté se traduira par la disqualification du pilote pour la manche considérée.

La procédure appliquée sera celle de la constatation de fait.

Le passage au contrôle administratif est obligatoire avant la 1ère séance d'essais (ne pas confondre avec la remise du transpondeur)

Le transpondeur doit équiper le véhicule avant chaque accès à la piste et doit impérativement être restitué dans le 1/4 d'heure qui suit la dernière manche du titulaire,

Pas de circulation sur véhicule à 2 roues ou quads autre que par pilotes pour accéder à la piste ou la quitter: Pénalité de 10 places sur manche suivante (ou précédente si dernière course,)